

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Le Gabon veut réformer son

DANS le but de garantir l'accès au droit et à une justice de qualité pour tous, la première édition d'une Convention annuelle se tient depuis hier à Libreville, sous le haut patronage du président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

SOUS le haut patronage du président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, la première édition de la Convention annuelle du système judiciaire se tient depuis hier matin, à l'hôtel Radisson Blu de Libreville sous le thème : "La réforme du système judiciaire".

Organisée par le ministère de la Justice, garde des Sceaux, avec l'appui technique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette rencontre à laquelle prennent part plus de 300 participants (acteurs, experts et partenaires au développement) s'achève ce vendredi 24 novembre, avec des propositions dans le sens d'humaniser et de responsabiliser l'administration de la justice.

En faisant lecture du discours du président de la Transition hier matin, le Premier ministre, Raymond Ndong Sima a dit que le peuple gabonais veut une bonne justice. "L'occasion est donnée à la justice de se ressaisir, moyennant une autocritique sans complaisance lui permettant d'opérer une mue qualitative et de reconquérir la confiance des populations en général et, dans un environnement marqué par des soucis socio-économiques, d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers", a-t-il souligné. Si des moyens humains, techniques, matériels et financiers doivent être dégagés pour régler les dysfonctionnements organisationnels, le ministre de la Justice, Paul-Marie Gondjout indique qu'éthique et déontologie seront des valeurs cardinales à respecter.

"Car, les anti-valeurs de la corruption, de la concussion, du vol qui font beaucoup de mal à notre pays, sont ici partagés dans le corps judiciaire. Le symposium devra en parler pour sauver l'appareil judiciaire. Le président de la Transition en fait un cheval de bataille pour paver la voie vers la nouvelle République", a-t-il déclaré.

Autour de 8 groupes de travail thématique, cette Convention annuelle va œuvrer à l'élaboration de la "Stratégie de la Transition pour la réforme du système judiciaire". Avec pour axes majeurs de réflexion, la modernisation du corpus juridique, la garantie de l'accès pour tous au droit et à une justice de qualité et fondée sur le respect de la dignité humaine, la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'amélioration de la performance du ministère de la Justice. Avec, entre autres, comme résultats de réflexion attendus : la protection de l'enfance, des veuves et des orphelins, le contrôle de la

Organisée par le ministère de la Justice, garde des Sceaux, avec l'appui technique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette rencontre à laquelle prennent part plus de 300 participants (acteurs, experts et partenaires au développement) s'achève ce vendredi 24 novembre, avec des propositions dans le sens d'humaniser et de responsabiliser l'administration de la justice.



Les autorités et les participants au terme de la cérémonie d'ouverture de la 1ère Convention annuelle

détention préventive, la mise en place d'un système d'assistance judiciaire efficace, la bonne définition des coûts des actes de procédure judiciaire et extrajudiciaire, la maîtrise du phénomène de la lenteur, etc.

"Comme d'autres, l'institution judiciaire a failli. Notre pays est engagé dans une ère nouvelle, dont l'axe majeur demeure l'édification d'un véritable État de droit", a souligné le Premier ministre, Raymond Ndong Sima.

En somme, une justice équitable et fiable est un gage de stabilité, de sécurité et de développement.

